

Avis d'appel à concurrence (dialogue compétitif)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : RMG Palais des Papes , 6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei, BP 149, 84008 AVIGNON CEDEX 1.

Personne responsable du marché : M. Jean-Christophe OZIL, RMG Palais des Papes, 6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei, BP 149, 84008 AVIGNON CEDEX 1.

Objet du marché : **Marché de mise en œuvre d'un parcours nocturne dit « Son et Lumière » au Palais des Papes d'Avignon.**

Catégorie de services : 12 (services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie)

C.P.V. - Objet principal : 74142120-3 (services de conception des projets autres que pour les travaux de construction)

Objets supplémentaires : 74233000-1 (services divers d'ingénierie)

Lieu d'exécution : Palais des Papes d'Avignon.

Caractéristiques principales :

Le marché comprend 3 prestations :

Prestation 1

Conception (scénographie et traduction graphique) et réalisation du parcours nocturne de visite du Palais des Papes. Cette prestation se déroulera en 3 phases :

- Une phase de conception détaillée, aboutissant à la réalisation de plans détaillés pour chaque espace (scénographie, passage des câbles, emplacement des équipements...).
- Une phase de mise en place de l'infrastructure (réseau électrique, réseau informatique).
- Une phase de déploiement des matériels et autres équipements.

Prestation 2

Validation du projet par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques (ACMH et le Comité Scientifique).

Prestation 3

Garantie et maintenance des différents équipements mis en place : une extension de garantie de 3 ans est demandée sur tous les matériels, suivie d'une maintenance renouvelable annuellement ; une garantie d'un an est demandée sur tous les logiciels, suivie d'une maintenance renouvelable annuellement.

Des variantes seront-elles prises en compte : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : la durée du marché est de 1 an à compter de la notification du contrat, la durée exacte devant être déterminée sur la base du dialogue avec les candidats

Cautionnement et garanties exigés : les modalités de cautionnement et de garantie seront précisées dans le dossier de consultation.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : la rémunération du titulaire du marché sera assurée par la SEM RMG sur ses ressources propres et/ou mécénat.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : les entreprises peuvent se présenter seules ou en groupement. Aucune forme de groupement (conjoint ou solidaire) n'est imposée aux candidats. L'entité candidate (entreprise unique ou groupement) ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et la notification du contrat. Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les critères de sélection des candidatures seront les suivants par ordre décroissant d'importance

- capacité technique et humaine du ou des candidats.
- Références sur des prestations de même nature.
- Garanties professionnelles et financières.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : le candidat individuel ou chaque membre du groupement constitué devra produire les pièces suivantes à l'appui de sa candidature:

- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;
- présentation d'une liste des principales prestations fournies au cours des 3 dernières années en rapport avec l'objet du marché ou présentation d'une liste des opérations en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.
- les candidats pourront se prévaloir des capacités techniques et financières de leur(s) sous-traitant(s).

Capacité économique et financière - références requises : le candidat individuel ou chaque membre du groupement constitué devra produire, à l'appui de sa candidature, une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- une lettre de candidature datée et signée en original par une personne habilitée à engager le candidat, et en cas de groupement, les coordonnées de chacun des membres du groupement, le nom du mandataire, le caractère conjoint ou solidaire du groupement, l'habilitation éventuelle du mandataire à signer la candidature du groupement ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421 -2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9 et par l'article 450-1 du code pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L. 152-6 du code du travail et par l'article 1741 du code général des impôts ; ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat n'est pas en état de liquidation judiciaire ou n'est pas admis aux procédures de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou n'a pas fait l'objet de procédures équivalentes régies par un droit étranger ;
- une attestation sur l'honneur que le candidat a satisfait, au 31.12.2005, à toutes ses obligations en matière fiscale et sociale et a acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

procédures de recours :

Instance : Tribunal Administratif de Marseille

Organe médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des litiges 6 rue Louise Weiss 75703 Paris

Introduction des recours : délais cités au L551-1 du code de justice administrative

Service donnant renseignement sur introduction des recours : DAJ Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, 6 rue Louise Weiss, 75703 Paris.

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Critères d'attribution :

I Valeur technique des prestations (coeff. 5) appréciée au vue :

- a) du mémoire technique fourni par le candidat
- b) de l'adéquation par rapport aux objectifs fonctionnels définis dans le CCTP
- c) de la créativité apportée par le candidat
- d) de la valeur de la conduite de projet et de l'intégration proposées

II Garantie et maintenance (coeff. 2) appréciés au vue :

- a) des prestations de garantie et de maintenance proposées par le candidat

III Prix des prestations (coeff. 2) appréciés au vue :

- a) de la décomposition des prix forfaitaires

IV Délais d'exécution (coeff. 1) appréciés au vue :

- a) du calendrier prévisionnel proposé par le candidat dans son mémoire technique

Type de procédure : dialogue compétitif.

Publications relatives à la même consultation : BOAMP

Date d'envoi du présent avis au J.O.U.E. : 15 juin 2006

Date limite de réception des candidatures : 26 juillet 2006 à 17h00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par RMG : 20060601

Renseignements complémentaires : Pour la transmission des plis par voie électronique, les formats compatibles avec le système informatique de RMG sont les suivants : doc ; xls ; pdf ; rtf ; html. Ces formats peuvent être compressés (zip uniquement) pour leur transmission. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés. Tout pli qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt sera considéré comme remis hors délai. Le procédé utilisé par RMG répond aux normes internationales pour l'horodatage. Dans le cas où le dépôt d'une candidature s'accompagne de la transmission de documents volumineux, et pour éviter tout retard consécutif aux aléas de la transmission électronique qui pourraient en résulter, RMG autorise les soumissionnaires à envoyer leur candidature sous la forme d'un double envoi. Le délai maximal autorisé qui peut séparer la réception de l'empreinte de la candidature elle-même est de 24 heures. Les candidats peuvent accéder aux documents de la consultation sur le site Internet : www.avignon-tourisme.com

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats admis à présenter une offre. Conditions de remise des offres ou des candidatures : remise des candidatures

Si envoi postal :
RMG Palais des Papes
A l'attention de M. Jean-Christophe OZIL
6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei,
BP 149
84008 AVIGNON CEDEX 1

Si déposées sur place contre récépissé:
En se présentant à :
RMG Palais des Papes
6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei,
84000 AVIGNON

Candidatures dématérialisées : l'adresse pour la remise des plis par voie électronique est la suivante : j-c.ozil@palais-des.papes.com

Les candidatures seront remises sous double enveloppe cachetée en un original et une copie :
-l'enveloppe intérieure portant le nom du candidat et la mention : "procédure de dialogue compétitif parcours nocturne Palais des Papes -ne pas ouvrir"
-l'enveloppe extérieure portant impérativement la mention : "procédure de dialogue compétitif parcours nocturne Palais des Papes -ne pas ouvrir"

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 juin 2006

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : RMG Palais des Papes, 6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei, BP 149, 84008 AVIGNON CEDEX 1, tél. : 04 90 27 50 01 , mail : j-c.ozil@palais-des-papes.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : RMG Palais des Papes, 6 rue Pente Rapide – Charles Ansidei, BP 149, 84008 AVIGNON CEDEX 1, tél. : 04 90 27 50 01, mail : j-c.ozil@palais-des-papes.com